CANADA, Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DU LOGEMENT

CAUSE: 4102094 2558927

YVES MARINEAU

Partie(s) demanderesse(s)

С

NGUANGUE PAULE

Partie(s) défenderesse(s)

TOTAL	\$26.58
TVQ	\$2.31
TPS	\$1.16
TOTAL AVANT TAXES	\$23.11
SOUS-TOTAL	\$8.15
Gestion de dossier (THP)	\$8.15
(non admissible à l'état des frais)	
Autres frais :	
SOUS-TOTAL	\$14.96
Signification	\$9.00
	*
Kilomètres	\$5.96

PROCÈS-VERBAL DE SIGNIFICATION ET FRAIS EXTRA JUDICIAIRES

Je soussigné(e), PIETRO MACERA, Huissier de justice, ayant mon domicile professionnel au 530 BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTREAL, QC, CANADA, H2Y 2Y9, certifie sous mon serment d'office que

le 09 août 2018 à 20:45 heures

je me suis personnellement transporté(e) au 2148 MONTGOMERY, MONTREAL, QC, CANADA

Là étant, j'ai signifié - ® Q-V W+=<+-OZ < UO>Q</->

à ROSE BEAUVOIR ESTHER,

en laissant copie, de ladite procédure, au destinataire personnellement à son domicile

J'ai noté au verso de ladite copie, sous ma signature, la date et l'heure de signification.

Le total de mes honoraires et débours s'élève à 26.58\$. La distance autorisée par l'art. 145d) du C.p.c. est de 4 kilomètre(s). La distance nécessairement parcourue est de 4 kilomètre(s). 4 kilomètre(s)

Ma (mes) tentatives(s) antérieure(s):

Présentable le : 13 août 2018

Je dresse en conséquence le présent procès-verbal de signification pour servir et valoir ce que de droit.

Ce rapport fait l'objet d'une entrée d'honoraires et/ou de débours additionnels en conformité de l'art.86.0.1, par 12 du Code des professions et des art. 32 et 33 du code de déontologie des huissiers de justice du Québec

MONTREAL, le 09 août 2018

PIETRO MACERA, huissier de justice

Permis # 456

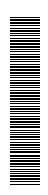
YVES MARINEAU (0979)



ÉTUDE PIETRO MACERA INC.

530 boulevard St-Laurent Montréal, QC, H2Y 2Y9

Tél.: (514) 848-0979 Fax: (514) 848-7016 T.P.S.: 851072181 T.V.Q.: 1212968176 No. d'inventaire: 76841-1-1-1 / LARROB



CANADA, Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DU LOGEMENT

CAUSE: 4102094 2558927

YVES MARINEAU

Partie(s) demanderesse(s)

C

NGUANGUE PAULE

Partie(s) défenderesse(s)

Autres frais:

(non admissible à l'état des frais)

 Heure spécifique
 \$80.72

 Frais administratif
 \$50.00 (B)

 SOUS-TOTAL
 \$130.72

 TPS
 \$6.54

 TVQ
 \$13.04

 TOTAL
 \$150.30

RAPPORT SUR LES HONORAIRES OU DÉBOURS NON TAXABLES

Prenez avis que des honoraires et, le cas échéant, des débours, ont été portés à votre compte pour des services professionnels que nous avons réalisés à votre demande.

Les frais extra judiciaires s'appliquent dans le présent dossier pour signification à HEURE SPECIFIQUE à NGUANGUE PAULE et ROSE BEAUVOIR ESTHER, le tout à votre demande.

Le total des honoraires et débours de ce rapport s'élève à: 150.30\$

Taris d'honoraires professionnels, article 4, adopté par le Conseil d'administration de la Chambre des huissiers de justice du Québec sous l'autorité du paragraphe 12 de l'article 86.0.1 Code des professions (L.R.Q., C. C-26)

En conséquence, j'en fais le présent rapport pour servir et valoir ce que

Présentable le : 13 août 2018

MONTREAL, le 10 août 2018

PIETRO MACERA, huissier de justice

Permis # 456



YVES MARINEAU (0979)



530 boulevard St-Laurent Montréal, QC, H2Y 2Y9

Tél.: (514) 848-0979 Fax: (514) 848-7016 T.P.S.: 851072181 T.V.Q.: 1212968176 No. d'inventaire: 76841-1-1-2 /LARROB

CANADA, Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DU LOGEMENT

CAUSE: 4102094 2558927

YVES MARINEAU

Partie(s) demanderesse(s)

C

NGUANGUE PAULE

Partie(s) défenderesse(s)

Signification	\$9.00
SOUS-TOTAL	\$9.00
Autres frais : (non admissible à l'état des frais)	
Gestion de dossier (THP)	\$8.15
SOUS-TOTAL	\$8.15
TOTAL AVANT TAXES	\$17.15
TPS	\$0.86
TVQ	\$1.71
TOTAL	\$19.72

PROCÈS-VERBAL DE SIGNIFICATION USUELLE

Je soussigné(e), PIETRO MACERA, Huissier de justice, ayant mon domicile professionnel au 530 BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTREAL, QC, CANADA, H2Y 2Y9, certifie sous mon serment d'office que

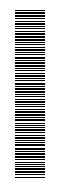
le 09 août 2018 à 20:45 heures

je me suis personnellement transporté(e) au 2148 RUE MONTGOMERY, MONTREAL, QC, CANADA

Là étant, j'ai signifié **copie** de la présente DEMANDE G

à NGUANGUE PAULE, en laissant ladite procédure,

au soins d'une personne qui réside au domicile du destinataire et qui paraît apte à recevoir le document, ou à une personne physique qui ne peut être faite en mains propres est faite à son domicile ou à sa résidence aux soins d'une personne qui y réside ou y travaille et qui paraît apte à recevoir le document, ou à son lieu de travail aux soins de la personne ayant la garde du lieu, sous pli cacheté ou sous une autre forme propre à en assurer la confidentialité, laquelle s'étant nommée comme étant ROSE BEAUVOIR ESTHER



J'ai noté au verso de ladite copie, sous ma signature, la date et l'heure de signification.

Le total de mes honoraires et débours s'élève à 19.72\$...

Ma (mes) tentatives(s) antérieure(s):

Je dresse en conséquence le présent procès-verbal de signification pour servir et valoir ce que de droit.

MONTREAL, le 09 août 2018

PIETRO MACERA, huissier de justice

Permis # 456

Tél.: (514) 848-0979 Fax: (514) 848-7016 T.P.S.: 851072181 T.V.Q.: 1212968176 (S) LARROB 0 E0809 I0813-12:30 REF:76841-2-2-1